

HISTOIRE



1

L'historien et les mémoires de la résistance et de la collaboration durant la Seconde Guerre mondiale en France

Les problématiques Comment ont évolué les mémoires de la Résistance et de la collaboration ?
Comment le travail historique a-t-il fait modifier la mémoire de la France sous l'Occupation ?

1. « La fabrication » du mythe de la France unie dans la Résistance (1945-1971)

■ Les Français divisés à la Libération

La Libération (1944-1945) est une période troublée dans un climat de quasi-guerre civile. L'été 1944 est marqué par une très sanglante « épuration sauvage » durant laquelle s'exercent des représailles sur les collaborateurs. À cette courte période succède « l'épuration légale » durant laquelle les collaborateurs (Pétain, Laval) doivent rendre des comptes de leur attitude pendant l'Occupation lors de procès très médiatiques. Les débats qu'ils suscitent mettent en lumière toutes les ambiguïtés des uns et des autres et poussent les autorités à limiter l'épuration afin d'entamer un processus de réconciliation entre les Français.

■ Des lois pour réconcilier les Français

Quatre lois d'amnistie sont adoptées au Parlement entre 1946 et 1953 en faveur des collaborateurs punis par les tribunaux dans le cadre de l'épuration judiciaire. Une première bataille des mémoires est livrée pour savoir s'il faut oublier, pardonner, réhabiliter ou gracier les condamnés. Les gouvernements de la IV^e République après 1947 entendent mettre fin aux divisions nées de la guerre et procéder à un processus de réconciliation nationale. La loi du 24 juillet 1953 accorde une amnistie générale sauf pour les crimes les plus graves.

■ Du mythe d'une France « résistancialiste » au triomphe d'une mémoire gaulliste de la Résistance

Dès la fin de la guerre, communistes et gaullistes construisent un récit héroïque de la résistance à laquelle ils ont activement participé. De Gaulle se présente comme le chef d'une nation globalement résistante où les collaborateurs n'ont occupé qu'une place négligeable tandis que le Parti communiste met en avant le sacrifice des « 75 000 fusillés » pour la France. Alors que les Français sont ainsi globalement présentés comme des résistants, une contre-mémoire maréchaliste se structure après la mort de Pétain en 1951. L'historien Robert Aron publie en 1954 une *Histoire de Vichy* dans laquelle il soutient que Pétain a cherché à protéger les Français en jouant un double jeu en attendant la Libération du territoire par de Gaulle (thèse du glaive et du bouclier). Le retour du général de Gaulle à la tête du pays en 1958 ne remet pas en cause cette thèse. Afin de ne pas rouvrir les plaies de la guerre, de Gaulle souhaite développer le thème d'une France unie dans la Résistance et refouler définitivement Vichy de la mémoire nationale. L'exaltation de l'épopée résistante s'exprime en 1964 lors du discours d'André Malraux à l'occasion de la cérémonie de transfert des cendres de Jean Moulin, « visage de la France combattante et unie », au Panthéon.

2. L'Histoire et les mémoires de la Résistance et de la collaboration (1971 à nos jours)

■ La fin du « mythe résistancialiste » (Henri Rousso)

La présidence de Georges Pompidou (1969-1974) est marquée par une rupture mémorielle. En 1971, la sortie du film documentaire de Marcel Ophüls, *Le Chagrin et la Pitié*, réveille un passé enfoui. En plongeant dans la mémoire collective de l'Occupation, le film revisite l'attitude des Français face à l'occupant pour dénoncer leur passivité. La même année, la polémique concernant Paul Touvier trouble l'opinion publique et contribue à briser « le miroir » selon l'expression de l'historien Henri Rousso (*Le Syndrome de Vichy*, 1987). Fugitif pendant vingt ans et condamné à mort après la guerre, l'ancien chef de la milice lyonnaise réussit à être gracié par le président Pompidou. Celui-ci entend par cette décision ne pas ouvrir les plaies d'un passé douloureux et remettre en question l'unité nationale. Deux ans plus tard, la traduction française du livre de l'historien américain Robert Paxton, *La France de Vichy*, met fin au mythe résistancialiste. S'appuyant sur des archives allemandes, le livre contredit la thèse du bouclier et de l'épée, en montrant qu'il n'y a pas eu de double jeu de la part de Vichy mais bien au contraire une volonté active de collaborer avec les nazis.

■ Le retour d'une mémoire refoulée et les polémiques des années 1980 et 1990

L'arrestation des derniers criminels nazis ramène sur le devant de la scène médiatique et de l'opinion publique ce passé longtemps enfoui. Le procès de Klaus Barbie, chef de la Gestapo lyonnaise, en 1987 est l'occasion de refaire le procès de la collaboration. À la lumière de nombreux

travaux historiques et grâce à l'accès à de nouvelles archives, de nouvelles responsabilités sont mises au jour et de nouvelles poursuites engagées pour « crime contre l'humanité ». Le cas Touvier réapparaît en 1989 après son arrestation. Son procès en 1994 jette une nouvelle lumière sur la collaboration et la nature du régime de Vichy. La même année, le livre de Pierre Péan (*Une jeunesse française*, 1994) révèle le passé de François Mitterrand, alors président de la République, au service de Vichy avant de rejoindre la Résistance. L'attitude des Vichysto-résistants selon l'expression de l'historien Jean-Pierre Azéma complexifie un passé que l'on a trop simplifié.

■ Depuis 2000, apaisement des mémoires et nouvelles revendications mémorielles

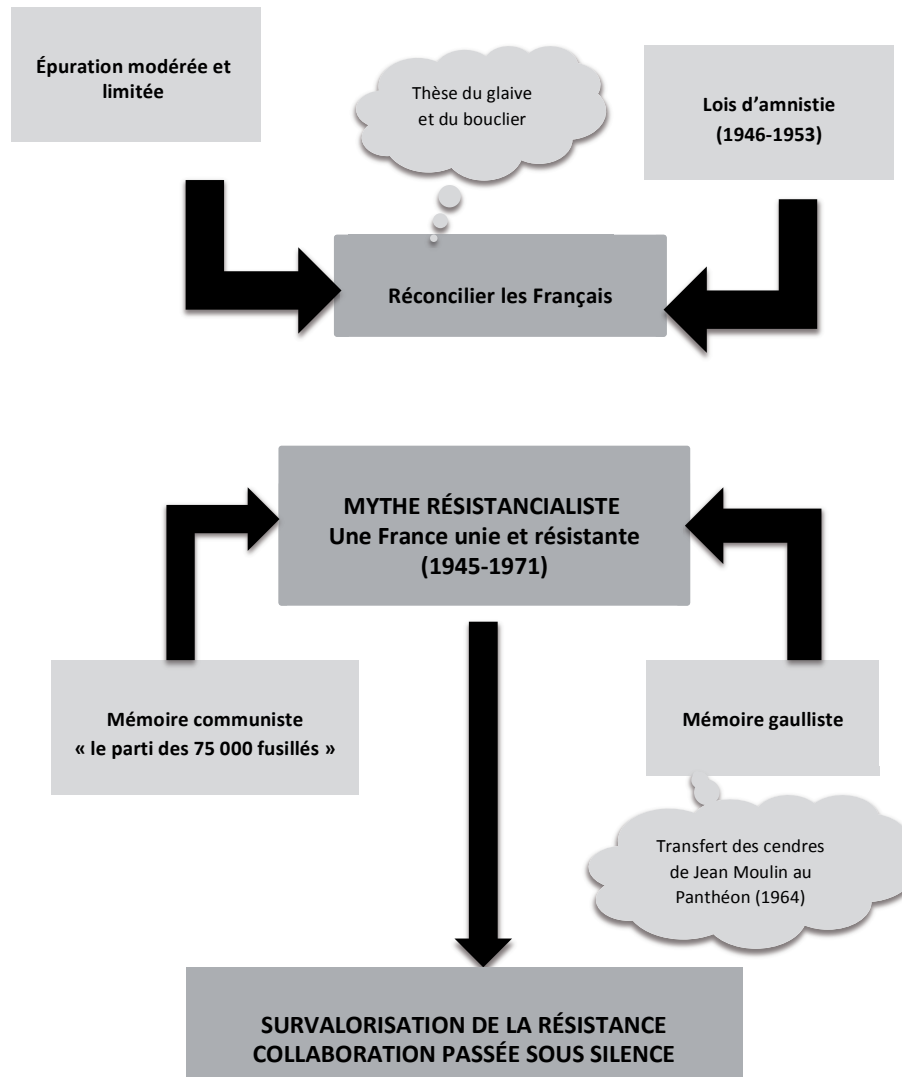
Après deux décennies durant lesquelles le syndrome de Vichy est « *un passé qui ne passe pas* » (H. Rousso), où la France collaboratrice a relégué au second plan la France résistante, les années 2000 voient de nouveau la volonté de célébrer la Résistance. Nicolas Sarkozy décide de faire lire dans les établissements scolaires la dernière lettre de Guy Môquet, jeune résistant communiste fusillé à l'âge de 17 ans. François Hollande célèbre lui aussi la Résistance en faisant entrer le 27 mai 2015 quatre grandes figures de la Résistance au Panthéon, Germaine Tillion, Geneviève Antonioz De Gaulle, Pierre Brossolette et Jean Zay. Par ailleurs, de nouvelles mémoires de la Seconde Guerre mondiale émergent et réclament une forme de reconnaissance de la Nation. La sortie du film de Rachid Bouchareb en 2006, *Indigènes*, ouvre le débat à propos de l'action des soldats coloniaux qui ont participé à la Libération du territoire.

► **Mythe résistancialiste** : Expression forgée par l'historien Henri Rousso pour désigner la construction d'un récit mettant en scène une Résistance héroïque dont l'ensemble des Français aurait partagé les valeurs et le combat.

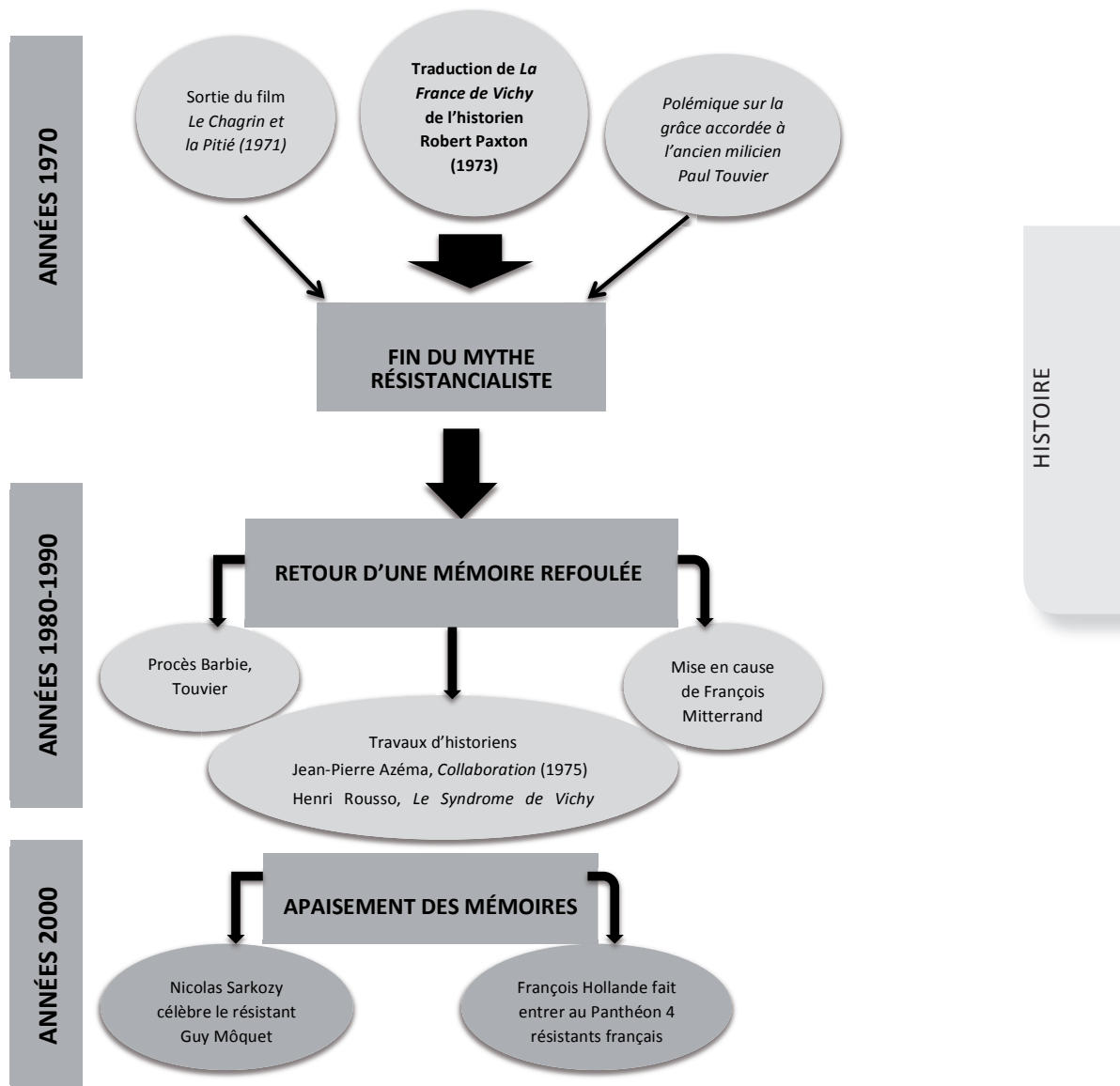
► **1964** : Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon.

► **1971** : Sortie en France du film de Marcel Ophüls *Le Chagrin et la Pitié*.

1. « La fabrication » du mythe de la France unie dans la Résistance (1945-1971)



2. L'Histoire et les mémoires de la Résistance et de la collaboration (1971 à nos jours)



Fiche méthode 1 Composition – Analyser un sujet

La composition est une **réponse argumentée** à un sujet proposé. Le sujet d'une dissertation se présente sous une forme très courte et n'est jamais accompagné de documents en support, parfois seulement avec une petite chronologie indicative de quelques dates.

La composition doit montrer que l'étudiant maîtrise les connaissances nécessaires et qu'il sait les organiser de façon à exposer **une démonstration**. Il ne s'agit pas d'une récitation du cours mais **une sélection** minutieuse des connaissances venant appuyer une argumentation bien charpentée.

La composition comporte obligatoirement une introduction, un développement et une conclusion qui doivent respecter des règles précises.

Mais avant la rédaction du devoir, il faut procéder à une première étape décisive pour réussir : l'analyse du sujet.

Cette étape est déterminante pour bien comprendre le sujet et cerner les enjeux d'un sujet de dissertation. Sans cette étape, une composition ne peut être réussie.

■ Méthode générale

L'analyse doit se faire au brouillon

- L'analyse du sujet doit prendre au moins une dizaine de minutes.
- Analyser tous les termes du sujet. Chaque terme a son importance, n'en négliger aucun. Il faut déterminer le sens de chacun.
- Porter son attention particulièrement sur les mots de liaison, particulièrement le mot de liaison « et ».
- L'ordre des mots donne tout son sens au sujet. De manière générale, un sujet exprimé par la façon suivante : A et B

Il faut comprendre que A est acteur, il fait l'action.

- Il faut préciser les limites géographiques si celles-ci ne sont pas clairement explicites (attention certains sujets n'ont pas besoin de précisions géographiques).
- Il faut préciser les limites chronologiques du sujet lorsque celles-ci ne sont pas parfaitement énoncées par le sujet (attention certains sujets n'ont pas besoin de préciser ces limites).

Le travail d'analyse du sujet est très important puisqu'il sera repris en grande partie pour établir l'introduction de la composition.

Application guidée

Consigne Analyser le sujet suivant

La mémoire de la Résistance durant la Seconde guerre mondiale en France depuis les années 1970

LA MÉMOIRE

- Définir la mémoire ≠ Histoire
- Mémoire est au singulier mais ne faut-il pas questionner le sujet en prenant en compte la pluralité des mémoires
- Problèmes de l'accès aux sources
- Faire le lien avec les travaux des historiens

EN FRANCE

Borne spatiale :

Le sujet invite à interroger le sujet dans le contexte français

DANS LES ANNÉES 1970

Justifier cette borne chronologique.
En quoi est-elle importante pour l'ensemble du thème étudié ?

LA RÉSISTANCE DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Le mot résistance est au singulier . N'y a-t-il pas plusieurs résistances donc plusieurs mémoires?

Borne chronologique : il s'agit d'étudier la mémoire de la Résistance entre 1940 et 1944

2

L'historien et la mémoire de la déportation et du génocide durant la Seconde Guerre mondiale

Les problématiques Quelles sont les principales évolutions de la mémoire de la déportation et du génocide depuis 1945 ?
Comment la mémoire du génocide émerge-t-elle progressivement ?

1. «Le grand silence» (1945-1961) (Annette Wieviorka)

■ Entre silence et oubli

Après 1945, les survivants des camps d'extermination peinent à faire entendre leur expérience. Beaucoup d'entre eux comme Simone Veil (*Ma vie*, 2007) signalent le faible intérêt des gens pour la souffrance particulière des victimes de la déportation « raciale ». De plus, les autorités veulent refermer au plus vite le problème de la responsabilité de Vichy dans la déportation au nom de la réconciliation nationale. Dans ces conditions, de nombreux déportés ont pendant très longtemps préféré garder le silence. Par ailleurs, la spécificité de la déportation raciale et du génocide peine aussi à être reconnue de toutes les autres formes de déportation (prisonnier de guerre, déporté du STO, déporté politique). La journée commémorant les victimes de la déportation instaurée par la loi du 14 avril 1954 ne fait aucune distinction particulière. Dans le film documentaire d'Alain Resnais *Nuit et Brouillard*, sorti

en 1955, camps de concentration et camps d'extermination sont mal distingués. Le film, intitulé du nom du décret imposant la déportation des résistants fait l'éloge de la résistance contre l'occupant laissant une place marginale aux victimes de la déportation « raciale ».

■ Le procès d'Adolf Eichmann et la fin du « grand silence »

L'arrestation et le procès d'Adolf Eichmann en Israël en 1961 constituent un tournant et un électrochoc qui connaît un retentissement mondial. Appelées à témoigner contre l'un des plus hauts responsables de la « Solution finale », les victimes sont enfin entendues. La libération de la parole permet de mieux prendre en considération une mémoire longtemps marginalisée. La mémoire de la déportation des Juifs de France sort dès lors de la confidentialité pour mieux s'affirmer dans l'espace public.

2. Entre affirmation de la mémoire juive du génocide, histoire et concurrence mémorielle (1961 à nos jours)

■ La mémoire juive du génocide se forge

La mémoire du génocide des Juifs européens émerge dans les années 1960 et 1970 grâce à l'action de groupes mémoriels, souvent formés par les survivants des camps et leurs enfants. Ils s'organisent en associations afin de porter le souvenir spécifique de la déportation « raciale ». En 1979, Serge et Beate Klarsfeld créent l'association des « Fils et filles des déportés juifs de France » pour défendre les intérêts des victimes. Elle se donne aussi pour but de rechercher tous les responsables survivants aussi bien

français qu'allemands du génocide afin de les poursuivre et de les faire juger pour « crime contre l'humanité ». C'est sous cette incrimination pénale que Maurice Papon, ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde sous l'Occupation devenu ministre dans les années 1970, est accusé d'avoir organisé la déportation de plusieurs centaines de Juifs. De même, René Bousquet, ancien secrétaire général de la police de Vichy, acquitté en 1949, est poursuivi en 1991 pour avoir organisé la rafle du Vel d'hiv de juillet 1942 avant d'être assassiné en 1993.